

## Communiqué de presse

---

### **Le Conseil général installe un premier « Point Internet en libre service »**

Monique Gibotteau, vice-présidente du Conseil général en charge des solidarités et Yves Scaviner, directeur régional de France Télécom installent vendredi 8 janvier le premier Point Internet en libre service à l'Unité de prévention et d'action sociale (Upas) de Blois-agglomération.

Le Conseil général du Loir-et-Cher est ainsi le deuxième département de France à s'engager dans l'Internet en libre service, en équipant les 5 Upas et l'accueil de la Direction générale de l'action sociale. Les 6 bornes seront déployées et mises en service courant février.

### **Faciliter l'accès des plus fragiles aux NTIC**

Le Point Internet en libre service propose un accès gratuit et simplifié à l'information. Les utilisateurs peuvent ainsi effectuer leurs démarches administratives, consulter les sites des institutions et services comme la Caisse d'allocations familiales, de la Mutualité sociale agricole, de l'assurance maladie, de Pôle Emploi et bien sûr le site du Conseil général ([www-le-loir-et-cher.fr](http://www-le-loir-et-cher.fr)).

Le personnel d'accueil des UPAS a en outre reçu une formation afin d'aider les utilisateurs à se familiariser avec l'outil Internet.

*« La borne Internet en libre service est particulièrement adaptée au développement des solidarités. Elle donne la possibilité à des populations fragilisées, souvent isolées, personnes âgées, chômeurs, Rmistes, de se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information et de rétablir ainsi du lien avec leur environnement économique et social. Lutter contre la fracture numérique c'est aussi lutter contre la fracture sociale. »* déclare Monique Gibotteau.

Après le développement de l'ADSL sur l'ensemble du territoire départemental, le Conseil général poursuit ainsi son action en faveur de l'Internet et en particulier afin de permettre le développement des usages liés aux NTIC.

---

### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 – [pascal.brindeau@cg41.fr](mailto:pascal.brindeau@cg41.fr)